

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CASAVANT**

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE  
ÉCOLE SECONDAIRE CASAVANT

Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le mardi 28 avril 2026.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Andrée Déry, parent – Présidente  
Catherine Dion, personnel de soutien – Secrétaire  
Isabelle Dagenais, parent  
Marie-Édith Cuerrier, parent  
Maxime Lajoie, parent  
Camilo Torres, parent  
Stéphanie Blouin-Bérard, enseignante  
Yves Moreau, enseignant  
Louise Lafrenière, enseignante  
Clémentine Blouin, élève  
Léa Labelle, élève

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Gaétan Dion, directeur

**ÉTAIENT ABSENTS**

Claudine Porlier, parent – Vice-présidente  
Matthieu Tremblay, enseignant

**1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum à 18h37**

Mme Andrée Déry préside le conseil d'établissement et procède à l'ouverture de l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Andrée Déry procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Yves Moreau et résolu que l'ordre du jour du conseil d'établissement soit adopté.

#CE 25-26 030

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. Lecture, approbation et suivi au procès-verbal du 17 mars 2026**

Il est proposé par Mme Andrée Déry et résolu que le procès-verbal du 17 mars 2026 soit adopté.

#CE 25-26 031

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. Parole au public**

Aucun représentant du public n'était présent à la rencontre.

**5. Parole aux représentantes du conseil des ministres**

Mme Clémentine Blouin tient à souligner l'aide précieuse de plusieurs élèves lors de la distribution des collations dans le cadre du Mois de la nutrition. Merci à tous les élèves impliqués !

Par ailleurs, le sondage sur le mode de vie est maintenant prêt et sera envoyé à tous les élèves via TEAMS.

## 6. Parole à la représentante du comité de parents

Mme Andrée Déry présente les principaux points abordés lors de la dernière réunion du comité de parents :

- Un surplus budgétaire de 15 000 000 \$ a été constaté; toutefois, pour l'année en cours, le ministre a décidé de retenir ces fonds.
- Mme Sylvie Girard, directrice des ressources financières, a expliqué la répartition des ressources prévue pour la prochaine année scolaire.
- Les élections au Conseil d'administration ont eu lieu.
- Il a été proposé de mieux identifier les surveillants d'autobus à la PHD, particulièrement lors des transferts, puisque plusieurs élèves provenant d'autres écoles ont besoin de références lorsqu'ils attendent leur autobus.

## Décision

## 7. Activités éducatives

M. Gaétan Dion présente les activités suivantes :

- L'option Entraînement se rendra au Centre Gymnaska Voltigeurs pour des séances de 50 minutes les 14 et 19 mai.
- Le groupe Fillactive participera à une course/marche de 5 km à Montréal le 5 mai prochain.
- Une subvention de 3 000 \$ de Desjardins a été accordée afin de réaliser le projet « Sous la cabane d'oiseau » avec les élèves du groupe FPT1.

Ce projet se déroulera en trois phases :

- **Phase 1** : Planification et préparation
- **Phase 2** : Animation d'un groupe de maternelle 4 ans de l'école Douville
- **Phase 3** : Fabrication de la cabane d'oiseau

Il est proposé par Mme Catherine Dion et résolu que les activités soient adoptées.

#CE 25-26 032

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 8. Menu de la cafétéria 2026-2027 et items à la carte

M. Gaétan Dion présente le nouveau menu de la cafétéria pour l'année scolaire 2026-2027. Il informe l'assemblée que le coût des repas demeurera inchangé, soit 8,25 \$ par repas. Toutefois, une légère augmentation sera appliquée pour certains items à la carte.

Mme Martine propose les dates suivantes pour les menus spéciaux (midi poutine) pour l'année scolaire :

*15 octobre 2026*

*12 novembre 2026*

*10 décembre 2026*

*21 janvier 2027*

*25 mars 2027*

*22 avril 2027*

*20 mai 2027*

Il est proposé par M. Maxime Lajoie et résolu que le menu de la cafétéria 2026-2027 soit adopté.

#CE 25-26 033

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 9. Dépenses du reliquat

M. Gaétan Dion présente les items achetés par l'école pour des élèves en situation financière précaire :

- Un album de finissants à 30,00\$
- Une robe de bal à la boutique Nifertiti Cortège au montant de 436,91\$

Présentement, il reste un solde disponible dans le Fonds 4 (Reliquat) de 13 806,48\$.

Il est proposé par Mme Marie-Édith Cuerrier et résolu que les dépenses soient adoptées.

#CE 25-26 034

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## Information et consultation

## 10. Organisation scolaire 2026-2027

M. Gaétan Dion présente la première hypothèse pour la répartition des élèves pour l'année 2026-2027.

Voici l'augmentation de la clientèle des trois dernières années :

2024-2025 : 1311 élèves

2025-2026 : 1572 élèves

2026-2027 : 1642 élèves

Il y aura l'ajout de trois nouvelles classes en adaptation scolaire : ESI FPT, ESI FMS et ESI Parcours.

### **11. Travaux de construction à venir**

M. Gaétan Dion informe les membres qu'il y aura des travaux d'aménagement, tant temporaires que permanents, au cours de l'été 2026 afin d'accueillir certains groupes d'élèves. Pour ce faire, il y aura les modifications suivantes apportées :

- Le tiers du personnel actuellement à la salle des enseignants du local D219, ainsi que les enseignants du local B403, seront relocalisés à la cafétéria de la Petite Académie. Cette réorganisation permettra l'ouverture temporaire de deux nouvelles classes, soit les locaux D220 et B403.
- Le local D416, qui accueille actuellement la Casa-Pep, sera converti en deux classes permanentes, soit les locaux D416 et D417.
- L'espace situé devant l'ascenseur du 5e étage sera réaménagé pour accueillir la Casa-Pep, qui portera désormais le numéro D504.

### **12. Nouveau régime budgétaire 2026-2027**

M. Gaétan Dion informe les membres qu'il y aura une modernisation du régime budgétaire 2026-2027. Certaines mesures budgétaires seront regroupées afin de simplifier la gestion administrative et d'harmoniser les règles de financement. Les écoles disposeront d'une plus grande marge de manœuvre pour décider de l'affectation des fonds. L'année 2026-2027 sera une année de transition afin de permettre l'ajustement, puisque la révision de la charte des codes budgétaires représente un changement majeur pour le département des finances.

### **13. Rapport de la cafétéria**

M. Gaétan Dion présente le rapport de la nutritionniste à la suite d'une visite à l'école afin d'évaluer la qualité des services de la cafétéria.

- **Hygiène et salubrité :**

La cafétéria a obtenu une **excellente note**. Les normes d'hygiène et de salubrité sont respectées et les pratiques observées sont exemplaires.

- **Choix des aliments :**

Une **bonne note** a été attribuée concernant la variété et la qualité des aliments offerts aux élèves.

- **Recommandations :**

Quelques **propositions d'amélioration** ont été formulées par la nutritionniste afin de bonifier davantage l'offre alimentaire.

Dans l'ensemble, l'évaluation est très positive et démontre un souci constant du bien-être et de la santé des élèves.

#### **14. Messages aux parents**

M. Gaétan Dion présente la capsule vidéo portant sur le civisme à l'école. Cette vidéo sera transmise aux parents de tous les élèves de l'établissement par l'entremise du Casa-Écho, au cours de la semaine du 27 avril 2026.

#### **15. Correspondance**

M. Gaétan Dion informe les membres du départ de M. Alexandre Grégoire, directeur adjoint du secondaire 2, du groupe DCA et du local Répit.

Nous tenons à le remercier sincèrement pour son engagement, son professionnalisme et sa contribution auprès des élèves et du personnel.

La relève sera assurée par M. Patrice Gagnon, qui entrera en fonction pour poursuivre ces responsabilités. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

#### **16. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine réunion du conseil d'établissement se tiendra mardi 9 juin 2026 à 18h00.

#### **17. Ajournement ou levée de l'assemblée**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Andrée Déry et résolu que la séance soit levée à 20h44.

#CE 25-26 035

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Madame Andrée Déry**  
**Présidente du conseil d'établissement**

---

**Monsieur Gaétan Dion**  
**Directeur**

---

**Madame Catherine Dion**  
**Secrétaire**

|  |
|--|
|  |
|--|

|  |
|--|
|  |
|--|